

Quels sont les différents types d'association ?

Description

Le type d'association est un véritable moteur de l'engagement citoyen. Elle fournit un cadre légal permettant à des individus partageant des intérêts communs de collaborer en vue d'atteindre des objectifs spécifiques.

Les associations se structurent selon des [statuts juridiques d'association](#) dont le modèle emblématique est, en France, la [loi 1901](#).

[Créez votre association en ligne](#) [Modèle de statuts d'association](#)

Quels sont les différents types d'associations existantes ?

Afin de mieux comprendre les différents types d'associations, il faut d'abord apprécier le type d'association puis comprendre le lien avec l'association loi 1901.

Les types d'association

En France, on distingue 4 formes principales de types d'associations, à savoir :

- Les associations "de fait" ou "non déclarée" ;
- Les associations agréées ;
- Les associations reconnue d'utilité publique ;
- Les associations déclarées.

Une association loi 1901

Selon la [loi de 1901](#), une association est une entente par laquelle deux personnes ou davantage s'engagent à collaborer de manière continue, mettant en commun leurs connaissances ou leurs actions dans un but qui ne vise pas nécessairement le partage de bénéfices.

Adoptée en 1901, cette loi établit les principes régissant ces associations.

L'[association loi 1901](#) est l'emblème du statut associatif constituant un **cadre juridique pour la création et le fonctionnement d'entités à but non lucratif**.

Ainsi, une association loi 1901 est constituée d'un ensemble de personnes (dont un [président d'association](#), un [trésorier d'association](#) et un secrétaire qui forment le [bureau de l'association](#)).

Bon à savoir : il est possible de [changer le bureau d'association](#). C'est une étape courante au cours de la vie d'une association.

Cette réunion de personnes peut être motivée par un partage d'idée ou par la poursuite d'un projet commun, tel qu'énoncé dans les [statuts juridiques d'une association](#) (les domaines d'action peuvent varier, allant de l'[association syndicale libre](#), la création [une association étudiante](#), les [associations de protection des animaux abandonnés](#), de pratique d'un sport, de promotion d'idées politiques, de performances artistiques, etc), [d'association d'aide à la personne](#).

Qu'est-ce qu'une association "de fait" ou "non déclarée" ?

On distingue cette association d'une part par sa définition et d'autre part par son fonctionnement.

La définition

Les associations "de fait" ou "non déclarées" désignent des **groupements informels de personnes** qui se réunissent autour d'une activité commune **sans accomplir les démarches officielles d'enregistrement**, à la différence des associations de loi 1901 en France.

Bon à savoir : cela signifie qu'elles peuvent rencontrer des difficultés pour ouvrir un compte bancaire au nom de l'association ou signer des contrats au nom de l'association.

Ainsi, elle compte des individus qui partagent un même centre d'intérêt afin de partager des activités communes.

A noter: une association non déclarée ne bénéficie pas de la capacité juridique de la personne morale.

Enfin, une association de fait peut exister indéfiniment du moment que les membres de celle-ci continuent de partager des intérêts communs et de collaborer.

Le fonctionnement

Une association de fait **ne nécessite aucune autorisation ni aucune déclaration** pour être constituée.

Cependant, les règles de [fonctionnement de l'association](#) seront déterminées par les fondateurs.

Ainsi, les membres **se réunissent simplement et décident de collaborer ensemble.**

De plus, une association non déclarée **ne pourra pas être assignée en justice.**

Attention : contrairement aux associations déclarées, une association de fait n'est pas soumise à une procédure officielle d'enregistrement.

En ce qui concerne la gestion de l'association, elle repose généralement sur une structure participative, c'est-à-dire plutôt collaborative.

Ainsi, les membres prennent des décisions collectivement et partagent les responsabilités.

De plus, ce type d'association n'a généralement pas de financement officiel.

Les membres collaborent souvent de manière informelle en fournissant des ressources, du temps, etc.

A propos de la responsabilité, les membres sont généralement responsables des actions de l'association.

Aussi, ils peuvent être tenus individuellement responsables des dettes ou des obligations de l'association, en l'absence d'une personnalité juridique. distincte.

1er type d'association : les associations déclarées

On distingue cette association d'une part par sa définition et d'autre part par son fonctionnement.

La définition

Les associations déclarées sont des **entités à but non lucratif qui sont créées dans le cadre de la loi afin de poursuivre des objectifs** culturels, éducatifs, sportifs avec des [associations sportives](#), caritatives avec les [associations caritatives](#), etc.

Ces associations font l'objet d'une déclaration à la préfecture et d'une [publication au Journal officiel des associations](#).

Elles opèrent selon des statuts définissant leurs objectifs, leur structure interne, et leurs mécanismes de gouvernance.

Zoom : la rédaction des statuts est une étape cruciale dans la création d'une association. En remplissant le questionnaire dynamique présent sur le site de LegalPlace, et élaboré par nos experts, vous pouvez obtenir vos statuts d'association personnalisés, en conformité avec la loi. Nos services se chargent de réaliser l'intégralité des démarches administratives de [création de votre association](#).

Le fonctionnement

Le fonctionnement d'une association déclarée implique plusieurs aspects.

Les fondateurs de l'association **rédigent des statuts définissant les règles de fonctionnement**, la structure, l'organisation, les droits et responsabilités des membres.

Une fois les statuts rédigés, les fondateurs vont faire une demande d'enregistrement auprès des autorités compétentes.

Suite à l'enregistrement, l'association acquiert la personnalité juridique. Ce qui signifie que l'association est **capable de conclure des contrats, de posséder des biens** et d'être tenue responsable juridiquement.

Bon à savoir : les associations déclarées bénéficient souvent d'avantages fiscaux et d'une reconnaissance légale.

2ème type d'association : les associations agréées

On distingue cette association d'une part par sa définition et d'autre part par son fonctionnement.

La définition

Une association agréée est **reconnue par les pouvoirs publics pour son engagement dans les domaines spécifiques**, tels que l'éducation, la santé ou la protection de l'environnement.

Bon à savoir : cette reconnaissance peut permettre à une association agréée d'accéder à des financements publics et de renforcer sa légitimité.

L'adhésion à une association agréée n'est pas obligatoire, mais présente des **avantages fiscaux pour les adhérents** (tels que la non-majoration des bénéficiaires imposables et la dispense de pénalités en cas de retard dans la déclaration de revenus)

Ainsi, ces associations agréées ont pour mission de contrôler la comptabilité de leurs adhérents et de s'assurer de la régularité des déclarations fiscales.

A noter: les critères d'agrément et les obligations des associations agréées sont fixés par la réglementation fiscale en vigueur.

Le fonctionnement

Avant de commencer ses activités, une association **doit obtenir l'agrément de la direction générale des finances publiques (DDFiP)**. Pour cela, l'association doit répondre à des critères spécifiques qui sont définis par la réglementation fiscale.

Les personnes physiques exerçant une activité non salariée, telles que les professions libérales, commerçants, artisans, etc, peuvent adhérer à une association agréée.

L'association agréée est **responsable de contrôler la comptabilité de ses adhérents** (vérification des pièces comptables, des comptes annuels, etc.)

L'une des principales missions de cette association est de recevoir des déclarations de revenus de ses adhérents et de les transmettre à l'administration fiscale.

Ainsi, c'est un intermédiaire entre les contribuables et l'administration.

3ème type d'association : les associations reconnue d'utilité publique

On distingue cette association d'une part par sa définition et d'autre part par son fonctionnement.

La définition

L'association [reconnue d'utilité publique](#) est un statut particulier accordé aux associations qui **contribuent de manière significative à l'intérêt général**.

Leurs activités doivent **avoir un impact positif sur la société** dans des domaines tels que la solidarité, la culture, l'éducation, la santé, l'environnement, etc.

Ainsi, cela lui permet d'accéder à des avantages fiscaux supplémentaires et renforce la crédibilité de l'association.

Cependant, ce statut est soumis à des critères très stricts et rigoureux.

Bon à savoir : une fondation est une forme spécifique d'association reconnue d'utilité publique, placée sous la tutelle administrative. Elle prend forme lorsque une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident de manière irrévocable d'allouer des biens, des droits ou des ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général, à but non lucratif. Il convient de souligner que l'usage du terme "fondation" est légalement protégé.

Le fonctionnement

Ce statut de **reconnaissance d'utilité publique est délivré par décret du Conseil d'Etat**.

Il confère à l'association des capacités telles que la capacité à agir en justice au nom de l'intérêt général et à exercer certaines prérogatives qui sont généralement réservées à l'administration publique.

Ces associations sont tenues de respecter le principe de la transparence dans la gestion financière de leurs activités.

Ainsi, bien que ce statut confère de nombreux avantages, il implique également des responsabilités envers l'administration et une obligation de respecter les engagements liés à l'utilité publique.

FAQ

Qu'est-ce qu'une association de type loi 1901 ?

La loi de 1901 précise les conditions légales régissant le statut des associations à but non lucratif. Une association loi 1901 signifie que l'association a sa propre personnalité juridique.

Comment connaître les statuts d'une association ?

Il est possible pour toute personne de consulter gratuitement ou de demander une copie des documents au Greffe des associations à la préfecture.

Quels sont les avantages à rejoindre une association ?

Le fait de rejoindre une association offre plusieurs avantages, tels que la possibilité de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêts, participer à des projets collectifs, contribuer à des causes qui vous tiennent à cœur, etc.